

JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

Tables de discussion de la réunion Inter-pôles du 24/01/2014

Studio du Logis, square des trois tilleuls

Compte-rendu des rapports relatifs au travail effectué par tables de quatre, entre des membres des trois pôles du Chant des Cailles.

Cette partie de la réunion était animée par Marine.

NB. : Le compte rendu est établi pour le compte de la partie Jardin Collectif du Chant des Cailles.

N'ayant pas été soumis, pour vérification, aux différents rapporteurs, celui-ci est à prendre avec les précautions d'usage.

Rappel : deux séquences de discussions ont été organisées par tables de 4, rassemblant une quarantaine de personnes environ, membres de chacun des pôles ainsi que M. Soumillion, représentant Le Logis. Les deux séquences ont porté successivement sur :

I. Vos rêves rassemblés et que serait une bonne structure pour les atteindre ?

a) Vos rêves rassemblés

b) Ce serait quoi une bonne structure qui permettrait de faire cela ?

II. Rapport sur réflexions poursuivies, après présentation du Power-Point sur l'asbl.

I. Vos rêves rassemblés et que serait une bonne structure pour les atteindre ?

a) Vos rêves rassemblés

b) Ce serait quoi une bonne structure qui permettrait de faire cela ?

Groupe 1 :

a)

- richesse liée à la diversité entre pôles et aux liens
- plaisir du retour à la terre/ transition écologique et sociale

b)

- structure : appuyer un dialogue pôles et institutions
- apaiser les peurs : que les acteurs économiques des 2 pôles maraîchage et élevage puissent se développer en harmonie avec le Jardin potager collectif
- l'excès d'administratif et de juridisme nous empêche de vivre ce rêve

Groupe 2 :

a)

- partager des connaissances et des savoirs-faire
- bénéficier de produits locaux, écolo et bio

b)

- cohérence philosophique : unité, harmonie, production naturelle
- que chaque pôle ait sa propre autonomie point de vue gestion juridique et financière
- savoir ce que le jardin ne prend pas en charge (dettes)
- identifier les achats en commun
- des bénévoles pour les pôles professionnels : un indépendant personne physique ne peut pas prendre des bénévoles (côté assurances)

Groupe 3 :

a)

- solidarité trois pôles / ouverture vers le quartier / animation
- savoir comment notre fonctionnement ne pourrait pas être un moteur vers une autre coopération

b)

- autonomie de chaque pôle et une structure qui recouvrirait le tout (point de vue terrain)
- peut-être un quatrième pôle (les habitants) : installer une salle maison de quartier / magasin biologique / les intégrer dans la structure / les jardins suspendus de Babylone pour les futures constructions
- que le CA puisse avoir 3 pôles, mais aussi des extérieurs / Maison de quartier / Logis Floréal

Groupe 4 :

a)

- qu'il y ait un désir d'habiter là : d'où possibilité de faire un choix d'habiter là
- autonomie alimentaire : que le JC assure un soutien moral et financier, qu'on s'engage plus loin, aider les autres

moralement / acheter leurs produits

b)

- pour le toit : bienveillance et confiance que cela se passe le plus agréablement possible / déléguer pour soulager les choses des pôles qui ont beaucoup à faire / soulager le travail administratif des pôles
- pour les constructions : que ce soit un habitat groupé et intergénérationnel plus bâtiments agricoles

Groupe 5 :

a)

- poursuivre ensemble, en synergie, un toit d'où bâtiment / un lieu de rencontre et de partage
- pérenniser le projet
- préserver les jardiniers

b)

- plus d'autonomie, plus de légèreté : moins de réunions (moins lourd), se concentrer sur le jardinage
- pour occupation du sol, ne pas s'immiscer dans ?

Groupe 6 :

a)

- savoir créer une grande famille ferme urbaine
- souhait d'un projet exemplaire-biodiversité humaine et naturelle

b)

- fluidité et communication (qui peut faire quoi entre les pôles) ?
- autonomie de fonctionnement, juridique et financière
- coopération bienveillante
- une structure qui laisse place au rêve

Groupe 7 :

a)

- beaucoup a déjà été dit
- entretenir bonheur de vivre / espace d'apprentissage et échange
- cultiver des aliments sains
- être exemplaire : montrer que d'autres voies sont possibles
- transmission des valeurs

b)

- structure: garder horizontalité, comme cela a toujours été
- besoin de flexibilité dans les échanges
- comptabilité légère

Groupe 8 :

a)

- intégrer projets des trois pôles dans la commune et les projets de constructions
- organiser avec les 3 pôles des événements de rencontres

b)

- structure: indépendance financière des pôles
- promouvoir état d'esprit dans la commune

Groupe 9 :

a)

- que chaque membre s'identifie comme membre ferme du Chant des Cailles, qu'il y ait une autonomie maximale de chaque pôle : chacun chez soi
- importance des liens sociaux/ garder dynamique démocratique et participative
- pas d'oukaze, mais décision collective
- garder collaboration et connaissance des autres pôles

b)

- structure: besoin avoir un seul interlocuteur vu nombreux obstacles juridiques / un seul interlocuteur pour l'extérieur d'où une seule personnalité juridique
- mais ce serait un plus et rien n'enlèverait ce qui existe
- structure globale doit être au service de chaque pôle
- petite cagnotte commune pour événements concernant ensemble

Groupe 10 :

a)

- un lieu comme ici où on pourrait commercialiser fromages, achats groupés
- retrouver l'esprit des coopérateurs : les locataires n'ont plus l'esprit des coopérateurs

II. Rapports sur réflexions poursuivies, après présentation d'un Power Point sur l'asbl.

Groupe 1 :

- on sort du schéma d'asbl qui serait représentative des pôles
- il y aurait des membres physiques dans l'asbl
- but, lignes directrices : co-inclusion alimentation / habitat
- responsabilité de l'asbl : la convention avec le Logis
- on sort de la logique des pôles
- l'asbl est composée de membres (sinon, on revient au schéma du noyau)
- ce sont des membres (personnes physiques) qui sont membres de l'asbl
- on a aussi parlé du lien habitat / alimentation
- il y aurait un organe technique de coordination entre les pôles

Groupe 2 :

- l'asbl s'occupe du territoire. Les pôles auraient l'indépendance
- pour le CA, on se pose la question : dans quelles mesures on donne un pouvoir aux autres pôles
- pour le puits : le Logis risque de refuser

Groupe 3 :

- horizontalité-rôle de l'assemblée générale
- modification des frontières : à réserver à l'AG

Groupe 4 :

- dans l'asbl : légèreté et simplicité de fonctionnement / que chacun puisse comprendre comment s'en servir
- problèmes de responsabilité économique, assurances, responsabilité civile

Groupe 5 :

- partie économique : gérée au niveau des pôles
- en commun : des événements communs d'échange de savoirs
- pour la structure : important que dès le début, elle puisse être ouverte au problème d'habitat
- point de vue prise de décision : l'horizontalité qui nous plaît
vis-à-vis de l'extérieur : un seul interlocuteur vis-à-vis du Logis

Groupe 6 :

- que les pôles restent impliqués dans les activités
- responsabilité de l'asbl : bonne gestion terrain / idée de partage
- objectif précis : que la collectivité coordonne la représentation des différents pôles
- responsabilité : représentation des différentes parties
recherches fonds des projets communs : lien avec d'autres associations
- faciliter la communication/ promouvoir les échanges/
- prévoir par rapport pouvoir AG : équité par rapport aux trois pôles

Groupe 7 :

- plus grand pouvoir à l'AG qu'au CA
- CA serait plus technique
- on est bien comme on est, mais faut une personne juridiques-faut pas que l'asbl gâche le bonheur d'être ensemble
- bonne gestion souhaitée
- défendre intérêt projet Chant des Cailles vis-à-vis de l'extérieur

Groupe 8 :

- un juriste extérieur pour la construction de l'asbl
- qu'on porte la même idéologie / travailler ensemble
- espace commun
- présence équilibrée des trois pôles-partenaires de valeurs
- horizontalité souhaitée
- responsabilité financière avec le Logis qui deviendrait un interlocuteur

Responsabilité ASBL

1. Représentation des personnes ou des pôles ?
2. CA représentation équilibrée des représentants des pôles pour l'extérieur -> X6
3. AG représentation personnes morales (pôle) ou physique ?
4. But social : Inclure Habitat et possibilité de mettre sur pied un magasin d'alimentation /
5. recherche de Subside
6. Gestion territoire / espace commun -> X3
7. Représente le chant de l'extérieur / Facilitateur vis-à-vis de l'extérieur -> X2
8. Pas un censeur mais un intermédiaire des pôles
9. Horizontalité -> X4
10. Inclure des personnes extérieurs
11. Promotion agriculture urbaine
12. Responsabilité juridique/financière/assurance des pôles ? -> X2
13. Cagnotte commune
14. Evènement commun -> X2
15. Echange de bras et de matériel
16. Possibilité d'engagement de salarié
17. Droit élargie de l'AG par rapport au CA -> X3
18. Conserver l'esprit solidaire
19. Pas mettre ASBL en péril par une gestion défaillante d'un pôle
20. Respecter l'esprit fondateur du projet
21. Prévoir une assurance pour les bénévoles qui aident les professionnels
22. Juriste extérieur pour créer l'ASBL
23. Identité commune des pôles

Responsabilité des Pôles

1. Equilibre entre les pôles -> X2
2. Indépendance des pôles -> X3
3. Potager souhaite resté une association de fait
4. Autonomie des pôles / Responsabilité économique -> X2
5. Chaque pôle, sa page web
6. Pas mettre ASBL en péril par une mauvaise gestion d'un Pôle
7. Horizontalité
8. Transparence entre les pôles

Vos rêves rassemblés

1. Unité des pôles / Ferme urbaine /sentiment d'appartenance -> x 10
2. Ouverture quartier/ lien /animation (pôle éducatif) -> x 8
3. intégrer futur habitat -> x 4
4. Etang
5. Four à pain
6. Moteur esprit coopératif des logements sociaux
7. Banc/convivialité du chant, BBQ / festif -> x 4
8. Plaine de jeux
9. Intégrer MQ dans Habitat
10. Commerce Produit quartier -> x 2
11. Bâtiment ou toit commun pour les pôles -> x 2
12. Echange : savoir faire/soutien pôles + soutenir jeunes -> x 5
13. Garder joie de vivre/prendre du plaisir -> x 4
14. Etre un exemple pilote biodiversité/ humaine / Transmission des valeurs -> x 3
15. chacun doit trouver sa place -> x 2
16. Dynamique de démocratie participative / Gestion horizontale -> x 2
17. Responsabilité face à notre avenir/génération futures
18. Participation dynamique intergénérationnelle à la transition -> x 3
19. Retour à la terre -> x 5
20. Agriculture locale, bio et citoyenne / Alimentation saine -> x 4
21. Autonomie alimentaire
22. Mixité sociale
23. Pérennité du projet

Une bonne structure

1. Simplicité / un seul interlocuteur -> **x4**
2. Légèreté / comptabilité -> **x5**
3. Fluidité
4. Horizontalité -> **x2**
5. Flexibilité / espace des échanges
6. Bienveillance
7. Confiance
8. Stabilité
9. Pérennité
10. Cohérence philosophique des pôles / Projet commun / ferme -> **x3**
11. Autonomie et épanouissement des pôles /gestion/juridique/financière -> **x6**
12. Identification des besoins de l'ensemble et individuels des pôles
13. Travail bénévole / structure commerciale / assurance
14. Communication entre les pôles et avec l'extérieur -> **x6**
15. Elargir la structure du chant vers des projets extérieurs à incorporer ou à soutenir -> **x2**
16. Structure qui permet que nos rêves continuent
17. caisse commune pour la gestion du champs commun /identifier les achats en commun
18. la structure doit être un plus et pas un frein
19. représentation équilibré des pôles
20. Apaiser les peurs : que les acteurs économiques du maraichage et élevage puissent se développer en harmonie avec le jardin collectif